

-----  
DECRET N° 78/527 DU 7 AOÛT 1978

Portant nomination de Monsieur  
OKOUMOU Médard Ingénieur des Travaux  
Publics d'Etat de 1ère classe en  
qualité de Directeur du Port de  
Pointe-Noire.

-----

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT  
MINISTRE DU PLAN

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création  
du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'orga-  
nisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative  
à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire  
du Congo;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres;

Vu le décret n°78/286 du 14 Avril 1978 portant organi-  
sation du Ministère des Travaux Publics et des Transports;

Vu l'Ordonnance n°21/69 du 24 Octobre 1969 portant  
création de l'Agence Transcongolaise de Communications (ATC)

Vu le décret n°70/38 du 11 Février 1970 portant statut  
de l'Agence Transcongolaise des Communications (ATC)

Sur décision du Comité Militaire du Parti du 5 Mai  
1978;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur OKOUMOU Médard Ingénieur des Travaux  
Publics d'Etat de 1ère classe précédemment Chef de service  
Adjoint des Voies et Bâtiments du Chemin de Fer Congo-Océan  
CFCO est nommé Directeur du Port de Pointe-Noire.

*[Signature]*

.... / ....

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 7 AOÛT 1978

Par le Deuxième Vice-Président du  
Comité Militaire du Parti, Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement,  
Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Travaux Publics et des  
des Transports,

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

M. Martin M B I A.-

Alphonse MOUSSOU-POUATI.-

Le Ministre des Finances

Henri L O P E S.-